

VERBATIM

CONFERENCE DE PRESSE

Bangui, le 2 juillet 2025

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA. Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

Je souhaiterais revenir sur plusieurs informations contenues dans le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation en République centrafricaine. Ce rapport, qui, comme vous le savez, a été discuté jeudi dernier par les membres du Conseil de sécurité, couvre la période allant du 1er février à début juin.

Premier enseignement : celui du rôle crucial des CMOP et autres mécanismes préfectoraux.

Le rapport stipule que « *les mécanismes préfectoraux de mise en œuvre établis dans le cadre de l'Accord politique ont continué à entreprendre des initiatives visant à promouvoir la paix et la cohésion sociale et à prévenir les conflits liés à la transhumance et les conflits intercommunautaires* ».

Je vais étayer mes propos avec deux exemples récents. Le premier provient de la préfecture de la Sangha-Mbaéré. Alors que des tensions ont éclaté jeudi dernier à Nola lors du passage de transhumants accompagnés de plusieurs centaines de bovins, le Comité de mise en œuvre préfectoral, soutenu par la MINUSCA, a engagé un dialogue avec les éleveurs et les communautés locales afin de promouvoir une cohabitation pacifique et de prévenir tout risque de conflit. Le CMOP avait déjà mis en place, à Beya à la mi-juin, un comité local de médiation pour la résolution des conflits liés à la transhumance.

Le second exemple concerne la préfecture de la Haute-Kotto où le Comité local de paix et de réconciliation (CLPR) de Bria, avec l'appui de la MINUSCA, a organisé hier une première session de dialogue et de réconciliation entre deux communautés ayant été en conflit à la fin de la semaine dernière.

La deuxième information que j'ai relevée concerne les **travaux d'infrastructures** menés à bien par la MINUSCA pour améliorer sa mobilité sur le terrain, ce qui profite également aux Forces nationales de défense et de sécurité ainsi qu'à la population centrafricaine dans son ensemble.

C'est ainsi que, pendant la période couverte par le rapport, 145 km de route ont été remis en état entre Bossembélé et Bossangoa (préfecture de l'Ouham), que les pistes d'atterrissage de Bria (préfecture de la Haute-Kotto) et de Paoua (préfecture de Lim-Pendé) ont été allongées alors que la piste d'atterrissage de Mboki (préfecture du Haut-Mbomou) a été réhabilitée.

Troisième point : celui de la coopération entre le Gouvernement et la MINUSCA en matière de passation de **marchés avec des entreprises locales**.

Le rapport souligne qu'à la suite du séminaire sur les marchés publics locaux organisé par la MINUSCA et le Gouvernement le 16 avril à Bangui, les deux partenaires ont sollicité l'appui technique de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) pour accompagner le Programme de facilitation des affaires de la République centrafricaine. La CNUCED a répondu favorablement à cette demande et une mission d'experts est actuellement présente à Bangui pour évaluer la manière avec laquelle ce programme peut répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises centrafricaines.

Le quatrième point que j'ai retenu est lié au **secteur de la sécurité**. Dans ses observations, le Secrétaire général de l'ONU « *salue les efforts continus du Gouvernement pour améliorer la gouvernance du secteur de la sécurité, notamment en promulguant la politique de défense nationale* » ajoutant que « *la professionnalisation des forces de défense nationale et de sécurité intérieure reste essentielle* » avant de demander que « *soit apporté un soutien global et durable à la réforme du secteur de la sécurité et à la gouvernance aux niveaux stratégique, institutionnel et opérationnel* ». L'appui actuellement fourni par la MINUSCA et d'autres partenaires techniques et financiers du Gouvernement centrafricain à l'élaboration de la loi de programmation militaire 2026-2030, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Défense, illustre ce soutien.

Une conférence s'est tenue lundi à Bangui afin de présenter les fondements stratégiques et financiers de cette future loi, de structurer le processus de travail à travers la mise en place de comités techniques, et d'initier une concertation approfondie avec les parties prenantes nationales et internationales.

Enfin, le dernier point que je développe aujourd'hui concerne la réponse de la MINUSCA face à la **menace des engins explosifs**. Le rapport rappelle qu'outre ses activités de sensibilisation aux risques liés aux munitions explosives, la Mission a éliminé en toute sécurité cinq engins explosifs à Bangui et dans l'ouest du pays et a formé 289 membres du personnel de défense et de sécurité nationales à l'atténuation des risques liés aux engins explosifs ainsi qu'à la gestion des armes et des munitions, entre février et juin. Un pas a d'ailleurs été franchi jeudi dernier dans ce dernier domaine car le service de lutte antimines de la Mission a remis une armurerie entièrement réhabilitée par la MINUSCA aux Forces armées centrafricaines (FACA) au Camp Kassai de Bangui. La Mission a également assuré la formation des FACA à la gestion de l'armurerie.

Ce que je viens de partager couvre une petite partie du rapport qui compte 25 pages et dans lesquels sont insérés des tableaux et graphiques. Je vous invite donc à le parcourir attentivement. Le rapport est disponible sur le [site web de la MINUSCA](#).

Questions des journalistes

Le Langage (Rhopo Bringa)

Merci. J'ai une série de questions mais aussi en dehors de ce que vous venez de présenter. Je voudrais vous poser la question de savoir quel est l'avis de la MINUSCA au sujet du rapport présenté par l'expert des Nations Unies, M. Yao Agbetse, qui demandait la refonte de l'ANE. Ensuite, aujourd'hui, après le décès ou encore l'assassinat du soldat de la paix du contingent zambien, combien d'autres soldats de la paix sont-ils tombés en Centrafrique sur le théâtre des opérations ? Ensuite, où en est-on avec les travaux de réhabilitation ou encore de construction à Bambouti, notamment le forage ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Alors, concernant votre première question, vous faites référence à un communiqué de presse diffusé par un expert indépendant des Nations Unies et nous avons certaines pratiques aux Nations Unies, parmi lesquelles celle de ne pas commenter les déclarations des experts indépendants des Nations Unies.

Concernant votre deuxième question, le Casque bleu zambien qui est tombé au service de la paix et dans le cadre de sa mission de protection des civils il y a quelques jours dans la Vakaga, était le troisième à être tué cette année, puisque nous avons eu deux autres cas : un Casque bleu tunisien et un Casque bleu kényan qui sont morts à la suite d'attaques menées contre des patrouilles qu'ils effectuaient au service de la paix et de la protection des populations civiles.

Où en est la MINUSCA avec les travaux à Bambouti ? Il semblerait, d'après les informations qui m'ont été données, que la situation a énormément évolué à Bambouti. J'avais été une des premières personnes à aller à Bambouti l'année dernière, au mois de mai, lorsque la MINUSCA avait décidé d'y établir une base afin de protéger les populations civiles qui vivaient sous la menace des groupes armés, mais aussi de pouvoir relancer la vie à Bambouti. Il semblerait que le paysage de Bambouti a totalement changé depuis cette visite que j'ai effectuée avec le commandant de la Force en mai dernier [2024]. Sur la question en particulier des forages, les forages sont bien effectifs et la population de Bambouti a accès maintenant à l'eau et les puits ont été réhabilités. La population a accès à de nombreux services, non seulement l'eau, mais aussi les services de santé avec la réhabilitation du

centre de santé, à l'éducation avec plusieurs écoles à la disposition maintenant des populations et surtout des enfants de cette région, accès aux autorités de l'État puisqu'il y a une mairie, Mme le Maire, comme vous le savez, avait été la première à rentrer à Bambouti suite au déploiement de la Force de la MINUSCA, donc mairie, sous-préfecture, les travaux sont en train d'être finalisés, mais l'État est visible, est revenu à Bambouti et les populations également. Donc, le plan de la MINUSCA qui était dans un premier temps de sécuriser la zone pour permettre ensuite le déploiement et la mise en place de services sociaux de base et de services de l'État est en train d'être finalisé. Évidemment, parmi les éléments contribuant à la présence de l'autorité de l'État, il y a aussi la présence des FACA. Les FACA sont donc maintenant présents aussi à Bambouti, la MINUSCA ayant facilité leur déploiement sur place. La situation à Bambouti a énormément évolué, ce qui a entraîné le retour d'énormément de personnes qui étaient soit déplacées, soit réfugiées, qui sont rentrées à Bambouti, car elles y trouvent maintenant toutes les conditions de sécurité et toutes les conditions pour pouvoir reprendre une vie normale.

Questions des journalistes

Radio Ndeke Luka (Emmanuel Samboli)

Je voudrais juste savoir, ces derniers temps, il y a la région du sud-est qui est le théâtre d'affrontements entre les groupes armés Azandé Ani Kpi Gba et les FACA et leurs alliés. Quelle est l'évolution actuellement la situation sécuritaire dans cette région, notamment à Zemio et Obo ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Alors, les collègues m'ont fait parvenir quelques informations à ce sujet. Une plateforme de coordination humanitaire vient d'être mise en place à Obo pour toute cette région et la MINUSCA participe aux réunions de cette plateforme de coordination humanitaire. On peut noter que sur le plan humanitaire, récemment, il y a eu un nouvel afflux de personnes déplacées internes en provenance de Zemio, qui se sont regroupées sur plusieurs sites de personnes déplacées internes. En revanche, il y a une note positive, c'est que les habitants de Goughere, qui est un village qui est situé à 5 kilomètres d'Obo, sur la piste entre Obo et Djemah, eux, sont en train de rentrer à Obo après plusieurs années passées hors de leur village en raison de l'insécurité. Ils sont revenus en raison de l'amélioration de la sécurité dans les alentours de Obo grâce aux patrouilles conjointes de la Force [de la MINUSCA] et des FACA. Voilà le constat. La situation ? Nous n'avons pas connu de nouveaux incidents sécuritaires ces derniers jours en raison du renforcement de la présence de la MINUSCA dans cette région, Obo, Bambouti, Mboki et Zemio. Et aussi le fait que des patrouilles conjointes sont menées par la MINUSCA et les FACA pour protéger les populations civiles. En parallèle à cette réponse sécuritaire, il y a évidemment toujours de nombreuses initiatives qui sont menées par la MINUSCA avec les autorités locales et toutes les parties prenantes afin de pouvoir renouer le dialogue entre toutes les communautés et trouver des solutions à ces tensions par le dialogue pour pouvoir reprendre une vie normale. Donc, voilà ce que je pouvais vous dire par rapport à la situation au moment où on parle dans le Haut-Mbomou.

Questions des journalistes

Radio Notre Dame (Romeo Doubalet)

J'ai deux petites préoccupations. La première, ça concerne la question de la transhumance. Dans la région de Lim-Pende, il y a cette menace de famine en cours, puisque semblerait-il que la transhumance est mal gérée dans cette région, il n'y a pas d'entente entre les éleveurs et les cultivateurs et plusieurs cas de menaces et d'attaques de plantations ont été signalés. Alors, quelles sont les stratégies mises en place par la MINUSCA en collaboration avec le Gouvernement pour essayer de réduire ce phénomène ? Et la deuxième question concerne l'insécurité ou les attaques qui sont toujours perpétrées contre les contingents de la MINUSCA après ce qui s'est passé dans le nord-est après la mort d'un élément du contingent zambien. Alors, quelles sont les stratégies que la MINUSCA compte mettre en place pour ne plus retomber dans ce genre d'attaques ou de menaces ? Je vous remercie.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Concernant votre première question et les incidents liés à la transhumance, vous le savez, c'est une question qui est gérée par les autorités centrafricaines et la MINUSCA leur apporte un soutien, notamment au

niveau local avec, on l'a souligné en début de cette conférence de presse, avec tous les mécanismes locaux qui sont mis en place pour pouvoir justement favoriser le dialogue, la cohabitation, le vivre-ensemble, que ce soit au niveau des comités de mise en œuvre préfectoraux de l'Accord de paix ou plus précisément des comités locaux pour la paix et la réconciliation ou même des comités locaux pour la transhumance. Donc, partout où cela est possible, la MINUSCA apporte son soutien à ces structures, à ces mécanismes. Et je crois aussi, en première partie de cette conférence de presse, vous avoir donné des exemples concrets. Il ne se passe pas une semaine sans que des collègues sur le terrain engagent toutes les parties prenantes à des conflits liés à la transhumance.

Concernant la sécurité dans la Vakaga et les attaques contre les patrouilles de la MINUSCA, évidemment, vous me donnez là l'occasion une fois encore de rappeler que ces attaques sont passibles de crimes de guerre et aussi de rappeler que nous appelons évidemment tous les groupes armés à déposer les armes. La Mission a été établie par le Conseil de sécurité pour contribuer au retour de la paix et à la consolidation de la paix ici en République centrafricaine, avec une mission de protection des civils. Nous ne sommes pas venus ici pour faire la guerre. Nous sommes venus ici pour contribuer à la consolidation de la paix. Donc, notre réponse, c'est de continuer à mettre en œuvre notre mandat, c'est de ne pas céder à ces provocations et à ces attaques lâches qui n'entament en rien notre détermination à poursuivre notre travail.

Questions des journalistes

Ndjoni Sango (Marly Pala)

La MINUSCA, dit-on, c'est une mission de stabilisation de la République centrafricaine. Alors, quel est l'appui ou encore l'apport de la MINUSCA aux victimes de l'incident ou du drame qui s'était produit le 25 juin au lycée Barthelemy Boganda, à l'occasion des épreuves de baccalauréat ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Votre question nous ramène à ce drame, évidemment, qui nous a tous marqués, je crois. Et nos pensées vont aujourd'hui, une fois encore, aux familles endeuillées, aux blessés à qui nous souhaitons un prompt rétablissement. Laissez-moi clarifier une ou deux choses. Dans sa résolution 2759, le Conseil de sécurité des Nations Unies décide que la protection des civils constitue une tâche prioritaire du mandat de la MINUSCA en insistant sur deux éléments essentiels. Premièrement, il s'agit de protéger la population civile qui se trouve sous la menace de violences physiques. Deuxièmement, que cette protection s'effectue sans préjudice de la responsabilité première du Gouvernement centrafricain et des principes fondamentaux en maintien de la paix. Donc, ce rappel est important et j'ai l'impression de donner un cours magistral, mais je pense que c'est important de le faire, car il définit exactement le cadre de nos interventions. Chaque mot compte dans une résolution. Donc, cet accident tragique du 25 juin, qui a causé autant de blessés et de pertes de vies, n'est pas consécutif à une attaque armée. Néanmoins, évidemment, comme je l'avais mentionné la semaine dernière, dès réception de l'alerte, nous sommes intervenus et nous avons apporté la contribution qui pouvait être la nôtre à la demande des autorités centrafricaines. Nous avons notamment déployé des ambulances, une équipe médicale et ensuite nous avons renforcé la présence de la police de la MINUSCA autour du site et à Bangui en général afin de sécuriser la zone. La mission a ensuite participé à des réunions de coordination avec le Gouvernement centrafricain et aucune demande précise n'a été formulée. Donc, voilà ce que je pouvais répondre à votre question.

Questions des journalistes

Radio Guira FM (Samuel Bogoto)

Ma question va un peu dans le sens de ce qu'a posé mon voisin de droite tout à l'heure concernant les élections. L'expert indépendant Agbetse a émis des doutes par rapport à l'organisation de ces élections dans le délai imparti. Au cas où le report il y a, est-ce que la MINUSCA poursuivra toujours son appui à ce processus ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Vous le savez, à la question de savoir si la MINUSCA poursuivra son soutien, la MINUSCA ne décide pas ce qu'elle fait, c'est le Conseil de sécurité qui lui donne mandat et, en l'occurrence, le Conseil de sécurité, reconnaissant la portée stratégique des prochaines élections, a donné mandat à la MINUSCA pour fournir un appui

électoral à l'ensemble de ces scrutins. Donc, la MINUSCA poursuit son soutien aux autorités centrafricaine et à l'organisation en charge des élections pour l'organisation des scrutins. Vous vous rappelez, quand nous nous sommes rencontrés vendredi, nous avons abordé le discours qui avait été prononcé par le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de la paix, M. Lacroix, qui s'était exprimé au nom des Nations Unies lors de cette réunion du Conseil de sécurité sur la situation en République centrafricaine. Il avait déclaré que les élections locales, présidentielle et législatives représentent *« une opportunité cruciale pour renforcer la gouvernance démocratique, promouvoir la réconciliation nationale et consolider la stabilité à long terme »*. Il avait évoqué, le discours est disponible, il avait ensuite évoqué les retards liés à des difficultés techniques dans la publication de la liste électorale définitive et avait déclaré, et je le re-cite, comme je l'ai fait la semaine dernière, *« qu'une communication officielle du Gouvernement et de l'autorité nationale des élections, l'ANE, concernant la suite du processus, notamment d'éventuelles nouvelles dates des élections locales, était désormais essentielle »*. Il avait ajouté que le processus électoral était *« à un tournant délicat et qu'il était essentiel de préserver les progrès réalisés, de mobiliser les ressources nécessaires et de prévenir tout revers »*.

Donc, pour résumer, nous travaillons toujours, la MINUSCA travaille toujours sur le mandat qui lui a été donné par le Conseil de sécurité et qui est concrétisé par la résolution 2759, lequel mandat nous demande de fournir un appui multiforme au processus électoral et aux élections à venir. Évidemment, nous mettons en œuvre le mandat qui nous a été demandé par ce Conseil de sécurité en s'adaptant bien sûr aux réalités de la mise en œuvre des opérations par l'autorité nationale des élections et les autres partenaires centrafricains.

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site [web de la Mission](#), sur [Facebook](#), [X](#), [YouTube](#) et [Instagram](#). L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Merci à tous pour votre participation. Je vous retrouve mercredi prochain.